Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1678

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Verts à la recherche du bon profil

La Suisse, toujours attentive au moindre soubresaut de la puissante Zurich, s'est extasiée à la vue de la liste consensuelle et concordante des partis de centre gauche et de centre droit pour l'exécutif de la ville et sur la victoire des premiers aussi nette qu'attendue. Elle s'est réjouie de l'incapacité de l'UDC à accéder aux responsabilités gouvernementales, même sur les terres qui ont vu naître ses récents succès. Mais elle ne s'est guère intéressée au nouveau parti des Verts libéraux (Grünliberalen).

Ce parti est issu d'une scission des Verts, très à gauche, notamment en comparaison avec un parti socialiste dandy, voire embourgeoisé, surtout en ville de Zurich. C'est une des fondatrices du parti écologiste suisse, la conseillère d'Etat Verena Diener, accompagnée de l'ancien président du parti cantonal, qui est à l'origine de cette rupture (voir *DP* n° 1609). Les Grünliberalen ont délibérément choisi de se positionner à droite du PS et à gauche des radicaux. Sciemment non affiliés aux Verts suisses, ils ne se sont pour le moment illustrés sur la scène nationale qu'en soutenant l'extension du travail dominical, aux côtés des partis bourgeois, mais aussi de leurs ex-collègues de parti zurichois. Les Verts s'étaient alignés sur la position de la gauche et des syndicats. Le nouveau parti a rapidement essaimé et présenté des listes dans la plupart des grandes communes. S'il n'a manqué que de très peu le quorum de 5% à Zurich, il parvient à gagner des sièges dans deux des autres villes (Winterthour et Uster) qui renouvelaient leurs autorités (car, à l'instar de Berne, les élections municipales dans le canton de Zurich n'ont pas toutes lieu à la même date). Mais, contrairement à ce qui était attendu, il ne prend pas ses suffrages aux Verts, qui progressent malgré cette nouvelle concurrence, notamment aux dépens du PS. Il est donc possible qu'il y ait un espace au centre pour des Verts de centre droit.

Il est pour le moment difficile de dire si une telle scission fera école ailleurs dans le pays. Si les Verts sont profilés à gauche au niveau national, grâce notamment à leur groupe aux Chambres fédérales, la cohabitation ne devrait pas être évidente entre certaines sections cantonales ou communales qui se recentrent, notamment en Suisse romande, et anciens groupes d'extrême gauche qui viennent d'adhérer aux Verts suisses, comme la Sozialistische Grüne Alternative (ZG), de Basta (BS) ou de Demokratisches Nidwalden (NW).

Le rapprochement entre différentes tendances vertes est en vogue, mais ne fait pas recette partout. Alors que la fusion entre les Bernois de l'Alternative Verte et Sociale (gauche syndicaliste dont de nombreux membres sont issus de la mouvance trotskiste) et les Verts - Liste Libre (qui se disent «sociaux-libéraux») est presque consommée (les listes qui ne seront pas communes seront sous-apparentées lors des élections cantonales d'avril), les Verts libéraux saint-gallois, qui détiennent la moitié des sièges verts au conseil de ville, viennent de décider à leur tour de faire cavalier seul. *jcs*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Edito

Faux et usage de faux

Les patrons de journaux de Suisse romande - *Presse suisse* - se mettent à distribuer une nouvelle carte de presse. A qui bon leur semble. Cette démarche, d'apparence anodine, est d'une rare arrogance. La carte de presse est le document qui identifie le professionnel. Le document actuel, le RP-CH, est délivré par les trois associations de journalistes, selon des critères communs. Le titulaire s'engage à respecter l'éthique de la profession. Il doit signer la «Déclaration des droits et devoirs des journalistes». Il est alors inscrit au RP, le registre professionnel. La carte est reconnue en Suisse et à l'étranger par les autorités politiques, les milieux économiques et autres fournisseurs d'informations.

Les éditeurs eux-mêmes reconnaissent - ou plutôt reconnaissaient - le RP-CH. L'échelle des salaires fixée dans la convention collective se base sur les années d'inscription au registre professionnel. En lançant une nouvelle carte, comme on écoule de la fausse monnaie, les éditeurs sèment une double confusion. Pour la future fixation des salaires. Pour l'identification du vrai professionnel. Ce double coup de poignard a été porté dans le dos du partenaire social. *Impressum*, signataire de la convention collective et représentant la large majorité des journalistes de la presse écrite, a appris incidemment que les éditeurs distribuaient leur carte concurrente. Cet agissement illustre l'ampleur de la dégradation de ce que l'on n'ose plus appeler le dialogue social. Avec un petit retard sur leurs collègues alémaniques, les éditeurs romands ont dénoncé la convention collective pour fin 2006. Ils auraient été d'accord de signer un nouveau texte prévoyant une diminution des salaires, de la durée des vacances et une protection des salariés limitée aux normes peu contraignantes de la loi sur le travail. Bref, les éditeurs veulent avoir les mains entièrement libres pour déterminer les conditions matérielles des journalistes et leur comportement éthique.

Impressum a vigoureusement protesté contre cette agression. Dans les rédactions, les journalistes, inquiets pour leur emploi et toujours individualistes, ne réagissent que mollement. Les éditeurs le savent et en profitent. Mais leur dernière manœuvre est peut-être un coup de trop. Devant la confusion dans l'octroi d'un document professionnel, l'Etat pourrait y mettre de l'ordre. Dans plusieurs pays, la carte de presse est un document officiel. Il n'est pas certain que les éditeurs avides de liberté apprécieraient une intervention de la politique pour définir qui a le droit d'être journaliste. *at*